

## Q&A – Webinaire

# Nouvelle directive légale en durabilité: quels enjeux pour les entreprises?

**@Aurélien Barakat:** Bonjour, si l'on est une filiale d'un groupe international public, non Suisse, est-on soumis à l'obligation du rapport ESG?

*Réponse d'Aurélien Barakat: Bonjour, merci de votre question. En règle générale, les filiales peuvent se prévaloir du rapport consolidé du groupe si celui-ci établit un rapport. Si le groupe, qu'il soit public ou non suisse, ne produit pas de rapport, il convient d'analyser l'activité déployée en Suisse par la filiale afin de déterminer si les différents seuils légaux sont atteints. Cette évaluation dépendra de la structure, car les résultats des sociétés contrôlées par la société filiale suisse sont pris en compte pour calculer ces seuils. En ce qui concerne l'impact de l'ouverture au public à l'étranger, c'est une question très intéressante qui nécessite une analyse plus détaillée pour fournir une réponse définitive.*

**@Marie Blaser:** Est-ce que certaines entreprises effectuent une analyse du scope 3 en Suisse par conséquent?

*Réponse de Marie Blaser: Oui une partie des entreprises le font.*

**@Marie Blaser:** Bonjour, je suis totalement novice en la matière, sauriez-vous me dire ce que représente 0,5 GWh d'électricité consommée pour une PME ? Afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur celles qui peuvent être concernées.

*Réponse de Marie Blaser: 0.5Gwh c'est 500'000Kwh. Loyco est autour de 30'000Kwh par année pour les 4 bureaux comme élément de comparaison. Pour aller plus loin, voilà une réponse plus précise:*

*Comprendre ce que représente 0,5 gigawattheures (GWh) d'électricité pour une petite ou moyenne entreprise (PME) en Suisse nécessite de mettre cette quantité en perspective à travers des exemples concrets et des comparaisons pertinentes.*

- *Consommation moyenne d'électricité dans les foyers suisses: La consommation moyenne annuelle d'un ménage en Suisse est d'environ 4 500 kWh. Ainsi, 0,5 GWh correspond à la consommation d'électricité annuelle d'environ 111 ménages suisses.*
- *Usage dans les entreprises suisses: La consommation d'électricité varie grandement selon le type d'activité, la taille des locaux et l'équipement utilisé. Pour les bureaux, la consommation moyenne se situe entre 50 et 250 kWh par mètre carré par an. En prenant une moyenne de 150 kWh/m<sup>2</sup>, une entreprise aurait besoin d'environ 3 333 m<sup>2</sup> de bureaux pour atteindre 0,5 GWh de consommation annuelle.*
- *Secteurs industriels et technologiques: Dans le secteur industriel suisse, qui comprend souvent des entreprises de haute technologie, pharmaceutiques et de précision, la consommation peut être significativement plus élevée, surtout pour celles impliquées dans la production à haute intensité énergétique. Une PME opérant dans ces domaines ou ayant de grandes installations de production pourrait facilement consommer 0,5 GWh d'électricité.*

- **Impacts environnementaux et coûts:** La Suisse bénéficie d'un mix énergétique dominé par l'hydroélectricité, ce qui rend sa consommation d'électricité relativement propre comparée à celle d'autres pays. Les coûts associés à la consommation de 0,5 GWh d'électricité dépendront des tarifs spécifiques, qui peuvent varier d'un canton à l'autre et selon le fournisseur d'énergie. Avec une conscience écologique élevée et une inclination vers l'efficacité énergétique, les entreprises suisses sont également susceptibles de prendre des mesures pour réduire leur consommation d'électricité et minimiser leur impact environnemental.

*Pour savoir si une PME suisse est concernée par une consommation de 0,5 GWh, il est crucial de considérer son secteur d'activité et sa taille. Cela dit, une consommation de cette ampleur indique une activité nécessitant une quantité significative d'énergie, soit à travers une grande surface de bureaux, soit via des activités de production ou technologiques spécifiques nécessitant un usage intensif d'électricité.*

**@Aurélien Barakat:** Bonjour, je ne trouve pas le lien vers le rapport du Oko Institut e.V. du 18 novembre 2023 mentionné par Aurélien. Est-il possible de l'obtenir?

*Réponse d'Aurélien Barakat:* Merci pour votre message, vous trouverez ci-dessous le lien vers la page de la Confédération avec le lien pour le rapport : [bit.ly/4ci3OGq](https://bit.ly/4ci3OGq)

**@Marie Blaser:** Bonjour, je représente EcoCook un bureau de consulting en durabilité qui a développé un programme de certification en durabilité qui est holistique et indépendant (audit de certification externe) destiné à la restauration. Comment pourrions-nous procéder pour devenir mandataire spécialisé pour accompagner le secteur Hôtellerie-Restauration dans le cadre de la loi sur le climat?

*Réponse de Marie Blaser:* Je vous invite à consulter le site internet de l'OFEN. Vous trouverez plus d'informations spécifiques selon les domaines d'expertise.